

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-mayeux-22320/projet-eolien-une-cinquantaine-de-personnes-reunies-916fa871-33f2-4609-b39f-f26e5a3ad27e>

Saint-Mayeux (Côtes d'Armor) Projet éolien : une cinquantaine de personnes réunies



Le collectif Pas de parc éolien sans accord des riverains appelait, samedi matin, à un rassemblement devant la mairie. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Le rassemblement, organisé samedi devant la mairie par le collectif Pas de parc éolien sans accord des riverains, a réuni une cinquantaine de personnes venue réclamer plus de transparence autour du projet éolien des Grands-Clos à Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché. Un projet qui interroge et inquiète après la modification de ce dernier.

Le rassemblement, organisé samedi devant la mairie par le collectif Pas de parc éolien sans accord des riverains, a réuni une cinquantaine de personnes venue réclamer plus de transparence autour du projet éolien des Grands-Clos à Saint-Mayeux et Saint-Gilles-Vieux-Marché. Un projet qui interroge et inquiète après la modification de ce dernier.

Ces inquiétudes sont multiples : impact sur la santé des animaux et des humains, en particulier des enfants ; impact sur le cadre de vie (vue, bruit...), l'écosystème et perte de valeur des habitations.

Le collectif pose également la question du dialogue démocratique. L'intercommunalité a donné son accord avant la clôture de l'enquête administrative et avant le choix final des conseils municipaux, qui auront lieu les 16 et 18 décembre.

La réunion de samedi, voulue par le collectif Pas de parc éolien sans accord des riverains était la première réunion publique organisée. À tel point que le public présent s'est interrogé sur une réelle volonté de désinformation .

Trois éoliennes au lieu de cinq sont donc désormais prévues, mais d'une hauteur qui passe à 150 mètres et une puissance qui doit atteindre 12,6 MW, capable de couvrir les besoins énergétiques de 12 300 habitants.

« Il existe des pistes »

Nathalie Barbe, journaliste agricole, est sur le terrain, en contact avec les éleveurs. Elle a apporté cinq témoignages, dont celui des éoliennes de Nozay, le plus connu d'éleveurs français confrontés aux courants électriques vagabonds. Le constat est net : mort de tant de bêtes que l'éleveur peut être poursuivi pour maltraitance animale ; rentabilité en baisse ; maladies des humains ; frais d'analyses électrobiologiques et frais judiciaires imposés aux victimes.

Constat désespérant ? Non, prévient Nathalie Barbe. Il existe des pistes. L'idée d'un référendum a été lancée. Il concernerait chaque habitant des deux communes. Ceux-ci seraient au préalable informés du dossier complet, pourraient compter sur les connaissances juridiques de Nathalie Barbe et sur son carnet d'adresses ainsi que du soutien des municipalités : On n'est pas contre l'éolien et on a besoin de finances, mais pas au détriment de la vie de nos enfants , conclut le collectif